

INFO-PARENTS - 11^e édition

Bonjour chers parents,

Nous vous invitons à lire attentivement les dernières mesures de renforcement additionnelles et obligatoires dans toutes les écoles en « zone rouge » au Québec. Les mesures entreront en vigueur à partir du jeudi 8 octobre.

Nous avons besoin de votre collaboration pour sensibiliser vos enfants au respect de ces nouvelles mesures. Il est primordial que chacun contribue dans l'objectif de permettre aux élèves de fréquenter l'école dans le contexte de la pandémie.

Le port du couvre-visage

Les élèves doivent porter le couvre-visage sur le terrain de l'école. Cette mesure est mise en place pour accentuer la vigilance des jeunes quant au respect des mesures de distanciation et des règles de la Santé publique.

Le port du couvre-visage est aussi désormais obligatoire lorsque les élèves sont dans leur classe.

Il peut cependant être retiré lors des situations suivantes :

- lorsque l'élève est assis et qu'il consomme de la nourriture ou une boisson;
- Lorsque l'élève assiste à son cours d'éducation physique et qu'il respecte une distance de deux mètres avec les autres;
- lorsque l'élève déclare que sa condition médicale l'en empêche;
- lorsque l'élève reçoit un soin, bénéficie d'un service ou pratique une activité physique ou une autre activité qui nécessite d'enlever le couvre-visage. Dans ces cas, le couvre-visage peut être retiré pour la durée du soin, du service ou de cette activité.



** Une présence policière accrue sera assurée autour des écoles secondaires pour sensibiliser les jeunes et les inviter à se disperser lorsque nécessaire.

Alternance-école - école à distance pour les élèves de la 4^e et 5^e secondaire

Les élèves de 4^e et de 5^e secondaire viendront désormais en classe un jour sur deux. Ils suivront leur horaire régulier, mais alterneront entre des cours en classe et à distance. Ils poursuivront ainsi leurs apprentissages. Un horaire détaillé a été envoyé aux élèves et aux parents concernés par Mme Parent, directrice adjointe.

Équipes sportives



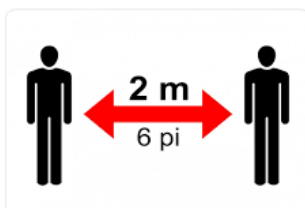
Les activités sportives sont annulées pour tout le mois d'octobre.

Sorties scolaires et activités parascolaires



Les sorties scolaires et les activités parascolaires sont annulées pour tout le mois d'octobre.

RAPPEL : Le respect de la distanciation physique



Le respect de la distanciation physique est très difficile à l'intérieur comme à l'extérieur des murs dans une école secondaire. Nous constatons que c'est contre nature et qu'il est difficile pour les adolescents de respecter cette règle. Pour contrer cela, nous maximisons les activités en bulle classe et nous nous assurons que la règle du couvre-visage soit respectée. Nous vous demandons de nous soutenir pour sensibiliser vos enfants sur l'importance de la distanciation physique de plus de deux mètres.

Bilan COVID-19

Voici le bilan COVID-19 en date du 7 octobre 2020. **Nous avons présentement 5 groupes en quarantaine.**





1 cas dans le groupe R-32	Le groupe a été en quarantaine 14 jours et est de retour.
1 cas dans le groupe R-36	Le groupe a été en quarantaine 14 jours et est de retour.
1 cas dans le groupe 202	Le groupe a été en quarantaine 14 jours et est de retour.
1 cas dans le groupe 302	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion.
1 cas dans le groupe S08	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion. (L'école a été informée de ce cas seulement après la période de quarantaine de l'élève.)
4 cas dans le groupe 522	Le groupe est présentement en quarantaine pour 14 jours. Pendant cette quarantaine 3 autres élèves ont été déclarés positifs. Retour le 7 octobre.
1 cas dans le groupe 422	Le groupe est en quarantaine 14 jours et sera de retour le 9 octobre.
1 cas dans le groupe 107	Le groupe est en quarantaine 14 jours et sera de retour le 9 octobre.
1 cas dans le groupe 206	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion.
1 cas dans le groupe 302	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion.
1 cas dans le groupe 508	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion.
1 cas dans le groupe 307	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion. L'élève a contracté le virus durant une quarantaine préventive.
1 cas dans le groupe 105	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion. L'élève a contracté le virus durant une quarantaine préventive.
1 cas dans le groupe 405	Le groupe n'a pas été en quarantaine, car l'élève n'était pas présent à l'école durant la période de contagion. (L'école a été informée de ce cas seulement après la période de quarantaine de l'élève.)
1 cas dans le groupe 503	Le groupe est en quarantaine 14 jours et sera de retour le 10 octobre.
1 cas dans le groupe 122	Le groupe est en quarantaine 14 jours et sera de retour le 14 octobre.
4 cas de membres du personnel	4 membres du personnel ont été déclarés positifs le dimanche 4 octobre. Les élèves qui ont été en contact avec ces membres du personnel ont un facteur de risque jugé faible par le bureau de la DSP.
1 cas dans le groupe 203	Le groupe est en quarantaine 14 jours et sera de retour le 19 octobre.

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes parmi cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école, incluant au service de garde en milieu scolaire, nous vous invitons à utiliser **l'outil d'évaluation** sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.

			
Fièvre	Symptômes généraux	Symptômes respiratoires	Symptômes gastro-intestinaux
<p>Enfant de 0-5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) et plus <p>Enfant de 6 ans et plus :</p> <ul style="list-style-type: none">température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus	<ul style="list-style-type: none">Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goûtGrande fatiguePerte d'appétit importanteDouleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)	<ul style="list-style-type: none">Toux (nouvelle ou aggravée)Essoufflement, difficulté à respirerMal de gorgeNez qui coule ou nez bouché	<ul style="list-style-type: none">NauséesVomissementsDiarrhéeMaux de ventre

Si votre enfant présente des symptômes?

Que faire si mon enfant présente des symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires) à la maison? Vous devez contacter l'Agence de la santé publique au numéro 1-877-644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de la santé publique qui vous seront transmises. L'enfant doit rester à la maison.

Déclaration d'absence de votre enfant

Comme toujours, il est très important de communiquer avec nous pour déclarer les absences de votre enfant. Si votre enfant ou des membres de votre famille présentent des symptômes de la COVID, il est essentiel de nous le faire savoir rapidement comme le stipule la consigne de l'Agence de la santé publique. Nous voulons à tout prix éviter des éclosions qui pourraient mener à une fermeture de l'école. Tous ensemble, nous y arriverons.

Lors de l'appel téléphonique à la secrétaire de niveau, il est important que vous puissiez répondre aux 4 questions suivantes :

1. Est-ce que votre enfant fait de la fièvre 38 °C (100,4 °F) et plus?
2. Est-ce que votre enfant a une toux et/ou difficulté respiratoire?
3. Est-ce que votre enfant a perdu l'odorat (sans congestion nasale) et/ou perte de goût?
4. Est-ce que votre enfant a un ou plusieurs de ses symptômes :
 - Mal de gorge
 - Mal de tête
 - Fatigue intense
 - Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
 - Perte d'appétit importante
 - Nausées, vomissements, diarrhées

Secrétaires de niveau :

Pour les joindre, vous devez composer le **514-328-3250** :

Secondaire 1 et 2 : Mme Sabrina Abay, poste :	19067
Secondaire 3 et Accueil : Mme Hafida Eddakya, poste :	19038
Secondaire 4, secondaire 5 et IFP4-5 : Mme France Haran, poste:	19062
Adaptation scolaire : Classes langage, Préambule, FPT et FMS, IFP 3 : Mme Sonia Pereira, poste :	19058

Procédure lorsqu'il y a des cas de COVID-19 confirmés

Deux cas de COVID-19 ont été confirmés à l'école cette semaine. Il n'y a pas de lien entre les deux cas et la contagion n'a pas eu lieu à l'école. C'est pratiquement inévitable, il y en aura probablement d'autres. Nous souhaitons être transparent et communiquer l'information le plus rapidement possible à tous les membres de la communauté éducative (parents-élèves-membres du personnel). La priorité est d'éviter les éclosions à l'intérieur de l'école. C'est pourquoi nous respectons à la lettre le protocole de la santé publique lorsqu'il y a des cas positifs.



Voici les différentes étapes à respecter

1. Informer rapidement la santé publique et attendre le résultat de l'enquête qui se fait en quelques heures;
2. Isoler la bulle classe le temps de la décision de la santé publique en informant les parents du retour à la maison;
3. Désinfecter le local;
4. Communiquer avant la fin de la journée aux parents de l'école dont les enfants ne sont pas dans cette bulle classe qu'il y a un cas confirmé par une lettre officielle de la santé publique;
5. Communiquer aux parents de l'école dont les enfants sont dans cette bulle classe qu'il y a un cas confirmé dans le groupe et du temps de la mise en quarantaine du groupe et des actions à entreprendre (décision de la santé publique);
6. Basculer le groupe en école à distance le temps de la quarantaine.

Merci pour votre collaboration,

La direction